

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1983)

Heft: 4: Planning familial

Artikel: Sur la base d'une enquête : le planning familial demain

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-349724>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur la base d'une enquête : le planning familial demain

En été 1981, le BCF avait mené une enquête sur le planning familial dans le Jura, en collaboration avec Renata Ziviani. Cette enquête, touchant environ 3'000 personnes et obtenant un taux de réponses très élevé et encourageant (environ 30 %), permet d'imaginer le nouveau visage de ces centres. En effet, l'étude faite sur la base du dépouillement des résultats et terminée en automne 1982, pose les principes d'une réorganisation des centres existants.

Les résultats de l'enquête ayant fait l'objet d'une information publique, seules les conclusions de l'étude sont présentées ici avec quelques données principales. (Le rapport complet de l'enquête et de l'étude peut être consulté ou emprunté au BCF).

Il est particulièrement intéressant, aujourd'hui, de s'interroger à ce sujet car le planning familial jurassien se trouve à un carrefour. Face au changement, quelle voie prendre ? En effet, parallèlement à la commission chargée d'élaborer un projet relatif à l'éducation sexuelle à l'école, une commission doit étudier la réalisation d'un service de consultation conjugale et de planning familial dans le canton.

Dans ce contexte, notre étude sur le planning prend une importance certaine. Elle invite à la réflexion dans trois domaines : le changement des structures, de l'organisation et du fonctionnement, le travail d'approche auprès de la population et le changement de l'image du planning.

LE CHANGEMENT DES STRUCTURES DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT

Un planning organisé sur le plan cantonal et implanté dans les trois chefs lieux des trois districts, est souhaité. L'idée d'une consultation itinérante dans certains villages est émise et mérite d'être retenue. Il serait également nécessaire que le planning soit prescripteur. La présence d'un médecin offre un éventail plus large et plus complet des prestations et évite aussi aux consultant(e)s une double démarche, en particulier pour la contraception.

Nous avons pu remarquer de la part des personnes interrogées une nette demande pour ce type de service.

"Pour chacun des services énumérés ci-dessous, jugez-vous indispensable, utile, pas nécessaire qu'il soit pris en charge par un centre de planning familial ?"

	<u>indispensable</u>	<u>utile</u>	<u>pas nécessaire</u>	<u>NR</u>
- information contraceptive, information sur les méthodes de stérilisation	56.	39.	4.	1.
- informations juridiques (adoption, divorce, etc.)	49.	44.	5.	2.
- aide et information pour les interruptions de grossesse	48.	40.	10.	2.
- complément d'information et d'éducation sexuelle aux adolescents	47.	46.	5.	2.
- information dans le domaine de la sexualité	45.	49.	4.	2.
- dépistage du cancer (par un médecin)	40.	40.	19.	1.
- aide en cas de difficultés sexuelles	37.	54.	6.	3.
- aide et conseil en cas de stérilité	36.	54.	8.	2.
- contrôles gynécologiques (par un médecin)	35.	43.	20.	2.
- tests de grossesse	22.	53.	23.	2.

N (100 %) = 864

Les prestations spécifiques à un planning prescripteur, interviennent de la manière suivante : elles apparaissent indispensables à 40 % pour le dépistage du cancer, 35 % pour les contrôles gynécologiques et 22 % pour les tests de grossesse.

Ces résultats montrent qu'une partie des personnes interrogées souhaitent que ces prestations soient intégrées dans les centres de planning jurassiens. Cela nécessiterait un changement des structures actuelles et la transformation du planning informateur actuel en un planning prescripteur, avec la collaboration du médecin gynécologue.

Pour connaître le point de vue des enquêtés au sujet du planning prescripteur, nous avons présenté l'affirmation suivante : "Un centre de planning familial devrait avoir un médecin sur place qui puisse prescrire une contraception et faire des contrôles gynécologiques."

78 % des personnes interrogées sont d'accord avec cette affirmation, 20 % répondent non et 2 % ne se prononcent pas. Un planning familial prescripteur semble plus important pour les femmes que pour les hommes (82 % à 73 %).

Au vu de ces résultats, on remarque qu'une grande part des enquêtés souhaitent pouvoir consulter un médecin au planning, pour obtenir une prescription contraceptive ou un contrôle gynécologique.

On remarque à ce sujet, en Suisse romande, une tendance vers ce genre de structure. Dans le canton de Vaud, par exemple, chaque nouveau centre implanté est prescripteur. En effet, on s'est aperçu qu'il était nécessaire de rassembler, pour la contraception, dans un seul et même lieu, information, prescription et contrôle. Cette optique se soucie également de répondre de la manière la plus complète possible aux demandes des consultants et d'avoir un rôle préventif large. Un centre prescripteur répond mieux à l'attente du public; preuve en est la fréquentation que l'on constate lorsqu'un tel service est implanté.

Dans le dépouillement de cette même question sur les prestations, on relève que la place faite à l'information juridique et à l'information-aide pour les interruptions de grossesse est étonnante. En effet, l'information juridique n'est pas un service spécifique à un planning familial, mais elle est parfois abordée lors de certaines consultations (séparation, divorce, adoption, etc.). La moitié des personnes interrogées estiment cependant cet aspect indispensable dans un centre de planning.

Quant à l'information-aide concernant les interruptions de grossesse, elle nous semblait être un sujet tabou, dont les besoins n'étaient pas volontiers cités ou reconnus dans notre région. Pourtant, près de la moitié des personnes interrogées jugent indispensable que le planning prenne en charge l'aide et l'information des femmes qui désirent éventuellement interrompre une grossesse imprévue. Ce résultat fait donc apparaître un besoin d'information et d'aide dans ce domaine et démontre que ce problème existe aussi dans notre canton. Notons cependant que 10 % des enquêtés n'estiment pas nécessaire que le planning prenne en charge cette prestation.



Il convient d'aborder ici un autre aspect de notre enquête. Nous abordions en effet la question de l'éducation sexuelle. Sa nécessité fut très généralement reconnue par les personnes interrogées. Plusieurs ont proposé qu'elle soit effectuée dans le cadre de la scolarité.

"A votre avis une éducation et une information sexuelles sont :"

	<u>indispensables :</u>	<u>assez importantes</u>	<u>pas importantes</u>	<u>NR</u>	<u>TOTAL*</u>
- pendant l'enfance	45.	36.	17.	2.	100.
- pendant l'adolescence	83.	14.	1.	2.	100.
- à l'âge adulte	45.	29.	20.	6.	100.

* N = 864

Leur propre expérience (quasi absence d'une éducation sexuelle pendant l'enfance et l'adolescence) détermine en partie cette demande.

"Avez-vous reçu une éducation et une information sexuelles ? :"

	<u>oui</u>	<u>en partie</u>	<u>non</u>	<u>NR</u>	<u>TOTAL *</u>
- pendant l'enfance ?	9.	22.	63.	6.	100
- pendant l'adolescence ?	26.	44.	28.	2.	100
- à l'âge adulte ?	33.	20.	35.	12.	100

* N = 864

Certains souhaitent que ces cours soient animés par le planning familial, d'autres citent le médecin ou l'instituteur. Mais, pour les enquêtés, le plus important semble être les garanties d'une compétence et d'une qualification de l'éducateur.

Des réserves apparaissent cependant; elles se basent sur la crainte que ces informations aient un contenu purement technique sans tenir compte du domaine affectif.

Néanmoins, au sujet de l'éducation et de l'information sexuelles, la famille semble avoir un rôle unique et primordial qui ne doit pas se perdre ou être négligé.

La disponibilité actuelle des centres est jugée très insuffisante (heures d'ouverture et permanence téléphonique). Elle doit donc être redéfinie. Un éventail plus large et moins conventionnel des heures d'ouverture et de la permanence téléphonique permettrait de consulter en dehors des heures de travail (soir, samedi) et aussi en couple pour ceux qui le désirent. De plus, cette ouverture plus grande donne la possibilité de prise en charge en cas d'urgence.

TRAVAIL D'APPROCHE AUPRÈS DE LA POPULATION

Lors d'une difficulté contraceptive, sexuelle ou conjugale, les personnes interrogées s'adresseraient en premier lieu à un proche. Les services compétents seraient sollicités ensuite, certains enquêtés pensent aussi au médecin. Quelques personnes signalent leur gêne, leur réticence à exprimer ce genre de difficulté, mais aussi leur manque d'information quant aux possibilités, de renseignements ou de dialogue, existantes.

Au niveau du planning familial, la majorité des personnes interrogées se dit favorable à ces activités et convaincue de son utilité. Cette attitude fortement positive ne signifie pas forcément que l'on soit prêt à utiliser ses services ou à les fréquenter.

Contrairement à ce que l'on aurait pu supposer, cela ne semble pas être généralement à cause d'une réticence morale, mais plutôt par une conception personnelle, "idéale", du rôle et de la signification du couple et de la famille.

En effet, pour de nombreux enquêtés, une difficulté, un problème, une interrogation dans le domaine sexuel ou relationnel devrait pouvoir se résoudre dans la sphère privée.

S'adresser au "planning" est donc, dans ce contexte, perçu négativement, comme la preuve d'un échec.

Les autres réticences observées, provien-

nent en grande partie d'une méconnaissance des activités, de l'éthique d'un planning familial, ainsi que d'une non-information sur les conseillères, leur travail et leur formation.

On peut donc observer ici deux causes de la non-fréquentation des centres : le rôle de dernier recours qu'on leur attribue et la méfiance qu'ils suscitent à cause du manque d'information. A ce sujet, il est intéressant de constater de la part des enquêtés une grande méconnaissance de l'existence des centres de planning jurassiens, ainsi que de leurs activités (19 % n'en connaissent pas l'existence, 36 % n'en connaissent pas les activités).

Etant donné les difficultés qu'éprouvent certaines personnes à prendre contact avec un planning familial, il paraît souhaitable que ce dernier se rapproche davantage de la population.

Divers moyens peuvent être utilisés pour cela. Le premier serait de renseigner le public sur les centres et leurs activités. Cette information viserait également à faire connaître les conseillères et leur formation.

Parallèlement à une annonce dans les journaux locaux, on pourrait imaginer une présentation du "planning" dans les principaux mouvements et associations du canton, dans les écoles et maternités.

Des espaces de rencontres peuvent aussi se concevoir en organisant une animation à l'extérieur (dans les villages par exemple) autour d'un film ou d'un thème choisi.

CHANGER L'IMAGE DU PLANNING

S'adresser à un planning familial est souvent perçu comme la preuve d'une maladie, d'un problème ou d'un échec. Il semble essentiel de changer cette image "négative" du planning. En effet, un service tel que le planning est avant tout un lieu où l'on peut trouver diverses informations

ou résoudre une interrogation. Les prestations sont très variées, outre la contraception. Une information sur les activités des centres peut donc déjà changer en partie cette perception.

De plus, dans cette perspective, il serait intéressant que le planning familial

soit ouvert à d'autres formes d'information et d'éducation que la seule consultation individuelle. La bibliothèque peut être l'occasion de venir au centre. En outre, la création de groupes de discussion, de réflexion sur des thèmes précis permet à certaines personnes de venir en groupe au planning sans besoin de consulter.

"Assisteriez-vous à une conférence ou à une discussion, organisées par le planning familial, sur :"

	<u>oui</u>	<u>peut-être</u>	<u>non</u>	<u>NR</u>
- l'éducation sexuelle des enfants	46.	34.	14.	6.
- la sexualité des adolescents	42.	36.	14.	8.
- la contraception et le désir d'enfant	37.	31.	22.	10.
- l'entente sexuelle	36.	34.	20.	10.
- la ménopause	18.	34.	34.	14.
- la sexualité des personnes âgées	13.	29.	43.	15.

N (100 %) = 864

L'animation proposée est très favorablement accueillie. De plus, d'autres thèmes sont encore suggérés. On remarque à nouveau un besoin d'information, mais aussi une envie de partage, de réflexion commune sur certains problèmes concernant la vie relationnelle, la sexualité ou le domaine de la vie sociale.

Les centres sont vus à la fois comme lieux d'information et d'éducation, mais également comme lieux de dialogue et de soutien. Cela ne signifie cependant pas qu'il faille négliger le rôle premier du planning qui est l'information contraceptive et la consultation individuelle ou de couple.

Cette vision du planning nous paraît très intéressante : un avenir ainsi imaginé pourrait combattre bon nombre de réticences posées comme des obstacles à la consultation. A cet effet, l'éducation sexuelle donnée à l'école par des personnes rattachées au planning faciliterait ensuite l'utilisation de celui-ci.

Les jeunes se sentiraient moins gênés de s'approcher de personnes qu'ils auraient déjà rencontrées et reconnues comme étant

compétentes dans le domaine de l'éducation sexuelle.

POUR TERMINER, SANS CONCLURE...

Voici trois réflexions. Nous vous les offrons. Elles font notre motivation à demander la complète prise en compte des conclusions de notre étude.

Conjointement à son rôle d'information ou d'éducation, le centre de planning familial pourrait être un endroit où s'expriment craintes, envies, fantasmes, désirs.

Il n'est pas toujours facile de découvrir ses propres valeurs en dehors de la codification, de la normalisation, des performances.

Nous sommes tous semblables par notre envie d'aimer et d'être aimés et pourtant si différents...